Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 025-212501704-20260925-772026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS

Canton de Montbéliard

Arrondissement de Montbéliard

COMMUNE DE COURCELLES-LES-MONTBELIARD (25170)

Nombre de membre
en exercice : 15
présents : 12
votants : 15
ayant donné procuration : 3
absents excusés : 3
absent : 0
exclus : 0

Date de la convocation
18/09/26

Date d'affichage
28/09/26

Objet de la délibération
Création des tarifs, du règlement intérieur et de la convention de l'espace socio-culturel

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 77/2026

Séance du 25 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six
Et le vingt-cinq septembre à 19h30,

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Etaient présents : Robert PERSONENI, Jean-Louis CARRERE, Céline OUDOT, Bernard MARTINA, Alain LEMOINE, Sophie DE CARVALHO-ESTEVE, Patrick PRUD'HAM, Adeline BOUREE, Julie GARZETTA, Abdessamad KADDOURI, Julien GOUVERNE et Arthur GROSJEAN.

Étaient absents :

Étaient représentées :
Hakima KOCH procuration à Robert PERSONENI
Anne WIDMER procuration à Robert PERSONENI
Séverine DEMAIZIERE procuration à Robert PERSONENI

Secrétaire de séance : Jean-Louis CARRERE
Président de séance : Robert PERSONENI, Maire

Le Maire propose au Conseil Municipal de créer des tarifs, un règlement intérieur et une convention pour la mise à disposition des salles de l'espace socio-culturel pour les associations les professionnels.

Le Conseil Municipal, par 15 voix pour, 0 contre et 0 abstention :

Décide d'établir les nouveaux tarifs annuels de location pour les 3 salles de l'espace socio-culturel, à compter **du 1er octobre 2026** comme suit :

	COURCELLOIS.ES		HORS COURCELLES		CAUTION	
	1 x semaine / an	2 x semaine / an	1 x semaine / an	2 x semaine / an	Bâtiment	Nettoyage
Associations	50,00 €	100,00 €	75,00 €	150,00 €	1 000,00 €	150,00 €
Professionnels	200,00 €	400,00 €	250,00 €	500,00 €	1 000,00 €	150,00 €

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 025-212501704-20260925-772026-DE

Seule la salle Vauclair sera mise à disposition de manière ponctuelle pour les associations, professionnels et particuliers, à compter **du 1er octobre 2026** comme suit :

	COURCELLOIS.ES		HORS COURCELLES		CAUTION	
	Journée	Week-end	Journée	Week-end	Bâtiment	Nettoyage
Associations	30,00 €	50,00 €	50,00 €	70,00 €	1 000,00 €	1 50,00 €
Privés *(entreprises, particuliers, …)*	50,00 €	70,00 €	70,00 €	90,00 €	1 000,00 €	150,00 €

La convention et le règlement intérieur sont en annexes de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme,

MAIRIE de COURCELLES-LES-MONTBELIARD (Doubs)

Le Maire,
Robert PERSONENI

Le Secrétaire de séance
Jean-Louis CARRERE